



DEPARTEMENT DU DOUBS
CANTON D'AUDEUX
COMMUNE DE PLACEY

Procès-verbal de la commission Sécurité routière du jeudi 10 novembre 2016

Etaient présents: *Frédéric Reigney, Dominique Gendreau, Gérard Pernin*

Absents: *Cédric Coquard*

Invités: *Christian Saiprey, Gaëlle Bourgeois, Bruno Girardet (STA)*

A 8H30, la séance a été ouverte sous la présidence de Frédéric REIGNEY,

1er point à l'ordre du jour: Aménagements de sécurité à l'entrée du village (coté Lavernay) et place de la Gourlotte.

Dans les suites de la première visite de Bruno Girardet (STA), la commission a décidé la réalisation d'un rétrécissement visuel par bordure de chaque coté de la chaussée, cet aménagement formerait un entonnoir sans emprise sur la chaussée jusqu'au panneau d'agglomération. S'ajouterait à cela l'implantation de poteaux en bois de taille décroissante, afin de créer un aspect visuel de rétrécissement. Mr Girardet considère que seul ce dispositif peut être réalisé, car le manque de visibilité en particulier dans le sens de l'entrée de village interdit la réalisation d'une écluse ou d'une chicane, sans créer du danger. L'adjonction d'un radar pédagogique sur le poteau premier poteau électrique viendra compléter l'aménagement. Mr Girardet donne son accord pour ce projet, en insistant toutefois sur le fait que les bordures doivent être implantées en limite de chaussée sur l'accotement.

Concernant la place de la " Gourlotte", la commission souhaite la réalisation d'un coussin " Berlinois" au niveau de la soue rue du centre. L'objectif étant de casser la vitesse des véhicules descendant avant d'aborder la place. Mr Girardet considère l'idée parfaitement adaptée à la problématique et donne la aussi son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 9h30.

Le Maire
Frédéric REIGNEY

